

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Rapport-PAP-50-Public-Evaluation-Politique-papier-institutions-publiques-administrations.html>

Le rapport PAP50 public réalisé par le WWF et Riposte
Verte

Malgré le Grenelle, la politique papier de nos institutions est loin d'être exemplaire

- Développement Durable en débat -



Date de mise en ligne : mardi 7 février 2012

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

Après la sortie en 2010 du PAP 50 Entreprises, le WWF France et Riposte Verte publient aujourd'hui le PAP 50 Public qui évalue la politique d'achat, consommation et recyclage du papier de 50 grandes institutions publiques et administrations françaises. Cette étude révèle que même si une majorité d'institutions ou d'administrations ont formalisé une politique papier, il existe encore un écart considérable entre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et les performances constatées dans l'étude.

Après avoir analysé la politique papier de 50 grandes entreprises en 2010, le Comité PAP50 (WWF/Riposte Verte [\[1\]](#)) analyse celle de 50 grandes institutions et administration françaises (l'Elysée, les services du Premier Ministre, 12 ministères, 22 régions, les 10 plus grandes villes françaises et 4 organismes publics ou semi-publics) concernant leur consommation de papier, la proportion de papier responsable utilisée et les actions mises en place pour optimiser le recyclage dans leurs bureaux.

Seulement 1 papier sur 5 est recyclé dans le secteur tertiaire

Les résultats du recyclage sont décevants et préoccupants. Dans le secteur tertiaire en France, seulement 1 papier sur 5 est recyclé. Plus grave, dans le bilan 2010 du Plan « État Exemplaire », qui mesure les performances des institutions face aux objectifs fixés dans le cadre du Grenelle, la partie recyclage n'est pas traitée, faisant craindre qu'aucun indicateur n'ait été mis en place. Le recyclage permet pourtant de créer de l'emploi non délocalisable à travers les filières du tri et de la collecte. De plus, le papier recyclé a un bilan environnemental meilleur que le papier fibres vierge.

Un manque de transparence...

On peut, en outre, regretter le manque de transparence et d'implication de nos représentants publics. En effet, 1 administration sur 2 a refusé de répondre à cette étude y compris les services de la Présidence, du Premier Ministre et plus curieusement le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Logement et des Transports. Les non-répondants ont alors été notés en fonction de la documentation publique accessible sur la politique papier.

... et d'exemplarité des institutions et administrations phares du service public

Sur les 50 grandes institutions et administrations publiques françaises enquêtées, seules 11 institutions et administrations dépassent la moyenne (51,5 sur 100).

Par ailleurs, les objectifs sur le papier définis dans la circulaire « Etat exemplaire » relative au Grenelle de l'Environnement n'ont dans l'ensemble pas été atteints, puisque seuls deux ministères réussissent à valider les trois objectifs du Grenelle concernant le papier.

Le secteur du papier est pourtant l'un des plus matures concernant la consommation raisonnée, l'achat responsable et le recyclage. « *Si les objectifs Grenelle ne sont pas tenu concernant le papier, qu'en est il pour les secteurs encore moins matures que le papier ?* », s'inquiète Serge Orru, directeur général du WWF France.

Une politique papier responsable, c'est possible et maintenant

Les partenaires du PAP50 Public ont évalué selon des critères objectifs la politique papier de 50 grandes institutions et administrations publiques françaises

INSTITUTION OU ADMINISTRATION		SCORE TOTAL max 100	POLITIQUE PAPIER max 14	CONSUMMATION max 20	ACHATS max 33	RECYCLAGE max 33	COOPERATION max 5	INDEX GRENELLE
Affaires étrangères et européennes	MINISTÈRE	71,94	7,00	13,76	20,93	27,00	3,25	
Ile-de-France	CONSEIL RÉGIONAL	71,70	6,95	10,25	26,75	20,75	5,00	
Pôle emploi		68,20	7,25	15,20	18,00	26,00	2,75	
Strasbourg	VILLE	68,35	9,00	6,35	26,25	22,00	4,75	
Centre	CONSEIL RÉGIONAL	66,66	7,00	11,00	27,66	16,50	4,50	
Aquitaine	CONSEIL RÉGIONAL	62,79	7,00	9,50	18,29	23,00	5,00	
Paris	VILLE	60,15	8,00	16,25	23,15	9,25	3,50	
Culture et communication	MINISTÈRE	59,45	5,75	8,70	15,50	25,00	4,50	
Rhône Alpes	CONSEIL RÉGIONAL	57,55	7,75	11,54	12,01	22,25	4,00	
Franche Comté	CONSEIL RÉGIONAL	57,26	3,75	6,76	21,75	22,00	3,00	
Midi Pyrénées	CONSEIL RÉGIONAL	54,16	8,75	6,51	13,40	21,50	4,00	
Agriculture	MINISTÈRE	53,25	5,25	10,25	8,25	24,50	5,00	
Poitou-Charentes	CONSEIL RÉGIONAL	52,91	5,50	11,65	14,76	18,00	3,00	
Nord Pas de Calais	CONSEIL RÉGIONAL	48,86	3,75	2,23	19,88	18,50	4,50	
Toulouse	VILLE	48,53	7,50	6,88	20,65	9,50	4,00	
Intérieur	MINISTÈRE	48,38	6,00	11,50	13,38	13,50	4,00	
Pays de la Loire	CONSEIL RÉGIONAL	46,90	5,00	5,25	21,65	12,00	3,00	
Haute Normandie	CONSEIL RÉGIONAL	46,83	4,75	11,45	17,63	11,00	2,00	
Lille	VILLE	46,16	6,25	8,25	10,16	18,00	3,50	
Montpellier	VILLE	39,94	3,50	10,18	10,63	12,63	3,00	
CNAF		39,63	4,75	11,38	7,50	14,00	2,00	
ACOSS		33,71	4,50	2,88	6,83	17,50	2,00	
Auvergne	CONSEIL RÉGIONAL	31,02	4,25	9,51	8,26	7,00	2,00	
Nantes	VILLE	29,35	4,25	7,10	3,75	12,25	2,00	
Basse Normandie	CONSEIL RÉGIONAL	23,38	1,75	1,63	8,50	11,50	0,00	
Institutions et administrations n'ayant pas répondu à l'étude PAP 50								
Services du premier ministre		26,25	4,75	8,25	8,25	5,00	0,00	
Défense	MINISTÈRE	26,01	5,00	0,76	15,25	5,00	0,00	
Économie	MINISTÈRE	25,75	4,75	7,75	8,25	5,00	0,00	
Budget	MINISTÈRE	25,75	4,75	7,75	8,25	5,00	0,00	
Santé	MINISTÈRE	25,00	4,00	7,75	8,25	5,00	0,00	
Justice	MINISTÈRE	24,75	3,75	7,75	8,25	5,00	0,00	
Éducation nationale et recherche	MINISTÈRE	23,75	4,75	5,75	8,25	5,00	0,00	
Bourgogne	CONSEIL RÉGIONAL	23,32	2,25	2,25	2,82	16,00	0,00	
Travail	MINISTÈRE	22,25	3,75	5,25	8,25	5,00	0,00	
Écologie	MINISTÈRE	21,75	4,75	3,75	8,25	5,00	0,00	
Bretagne	CONSEIL RÉGIONAL	15,75	0,25	3,00	10,50	2,00	0,00	
Services de la présidence		11,50	2,75	0,50	8,25	0,00	0,00	

[Les résultats du PAP50 Public](#) démontrent que tout n'est pas si noir et que des acteurs ont déjà des politiques papier exemplaires. A ce titre, la note moyenne du PAP50 public obtenu par ceux qui ont répondu est meilleure que celle du PAP50 Entreprises de 2010 (51,5 sur 100 contre 43 sur 100).

Félicitations au ministère des Affaires Etrangères et Européennes, au Conseil régional Ile-de-France, au Pôle emploi et à la ville de Strasbourg qui démontrent qu'il est possible d'avoir une politique papier exemplaire quel que soit le type d'institution (ville, conseil régional, ministère, etc.).

"Chaque institution a reçu des recommandations personnalisées qui devront être mises en place pour améliorer la gestion du papier dans le secteur public", rappelle Valéry Hergott, directeur de Riposte Verte et membre du comité PAP50.

Télécharger le rapport

- ▶ Le rapport PAP50 public est téléchargeable [en cliquant ici](#).
- ▶ Le rapport PAP50 privé : L'évaluation de la politique papier de 50 grandes entreprises françaises est téléchargeable [en cliquant ici](#).
- ▶ Une version actualisée du classement des labels du papier réalisé par le WWF France est disponible sur le site www.protegelaforet.com.

Recommandations

Suite à l'étude, de nombreux constats s'imposent. Le comité PAP50 demande la mise en place d'actions nouvelles ou correctives par les institutions et administrations publiques afin de maîtriser l'impact du papier sur l'environnement.

1. De manière générale

- ▶ Utiliser les nombreux outils existants afin d'évaluer l'impact environnemental du papier acheté et de trouver des références de papiers recyclés et responsables.
- ▶ Mettre en place une méthodologie claire de travail, s'assurant des moyens mis à disposition pour atteindre les objectifs et la mise en place d'indicateurs de mesure de performance.
- ▶ Veiller à ce que la politique papier soit homogène dans les différentes entités.
- ▶ S'assurer d'une bonne coordination opérationnelle, qui permettra de suivre, mesurer et ainsi permettre la mise en place d'une politique papier et l'atteinte des objectifs.
- ▶ Développer les actions également sur les autres types de papier que la ramette comme les cahiers et enveloppes notamment.

2. Politique papier

- ▶ Prendre des engagements écrits et publics et mesurer très précisément l'impact environnemental du papier.
- ▶ Pour l'impression des documents de communication externe, qu'elle soit réalisée en interne ou par un imprimeur, avoir un cahier des charges exigeant, avec des garanties solides, à la fois sur l'utilisation d'un support responsable et sur le procédé d'impression.
- ▶ Adhérer à EcoFolio et indiquer les volumes de papier utilisés à cet organisme.
- ▶ Certifier au minimum Imprim'Vert tout centre de reprographie interne.
- ▶ Organiser des formations auprès du personnel afin de donner du sens et une légitimité accrue aux différentes actions sur le papier.

3. Consommation

- ▶ Mettre l'accent sur des actions de réduction de la consommation de papier simples et participatives pour impliquer les collaborateurs.
- ▶ Fixer des objectifs quantitatifs ambitieux, réalistes et échelonnés dans le temps pour tous les papiers de bureau (ramettes, papeterie et autres) et de communication externe.
- ▶ Pour la communication externe, mieux appliquer les principes d'éco-conception pour maîtriser les consommations.
- ▶ Mettre en place des indicateurs de suivi, notamment sur la catégorie papier de communication.

4. Achat responsable

- ▶ Suivre annuellement tous les achats de papier bureautique et de communication externe.
- ▶ Se tourner vers du papier 100 % recyclé ou certifié FSC en priorité, le seul à offrir de solides garanties environnementales sur l'origine du papier.
- ▶ Intégrer systématiquement dans le cahier des charges des impressions externes une demande de papier responsable (de préférence FSC ou 100 % recyclé) et préférer des produits papier classés bons ou excellents sur le site <http://checkyourpaper.panda.org>.

5. Recyclage

- ▶ Mettre en place une politique formalisée de recyclage de tous les papiers et documents de communication et fixer des objectifs ambitieux.
- ▶ Fixer comme objectif cible la collecte et le recyclage de 100 % du papier utilisé. L'excuse de l'éventuelle valorisation énergétique est à exclure car non crédible.
- ▶ Mettre des poubelles pour le papier dans tous les bureaux ou créer des points d'apport volontaire.
- ▶ Instaurer un partenariat avec une entreprise reconnue dans la collecte sélective du papier.
- ▶ Former les agents au recyclage pour augmenter le taux de papier valorisé.
- ▶ Mettre en place une communication particulière auprès du public et/ou apposer des mentions environnementales claires sur tous les documents de communication pour augmenter leur tri et recyclage.

Check your paper

Afin de faire une évaluation plus précise de la performance environnementale des produits papiers sur les principaux impacts environnementaux, le WWF propose aux producteurs de papier d'évaluer leurs produits selon un référentiel couvrant l'ensemble des impacts environnementaux du papier (origines/garanties de la fibre, émissions et pollutions lors du processus de fabrication, etc.). Les résultats sont audités par une tierce partie indépendante puis publiés sur le site CheckyourPaper. Au delà de la note de 70/100, le papier que vous achetez est dit responsable et garantit un impact environnemental réduit et maîtrisé, depuis la forêt jusqu'à la fin du processus de production. Le produit papier que vous achetez n'est pas référencé sur le site Check Your Paper ? Demandez à votre fournisseur qu'il soit évalué ! Plus d'informations : <http://checkyourpaper.panda.org> et <http://www.protegelaforet.com/espace-papier>.

[1] Depuis 2001, Riposte Verte agit pour un développement soutenable et solidaire du secteur tertiaire qui emploie trois salariés sur quatre et génère les trois quarts de la richesse nationale. Avec l'Observatoire de l'éco-responsabilité du tertiaire et le Comité PAP50, l'association étudie les politiques menées et communique aux acteurs tertiaires les pratiques responsables mises en oeuvre. Et pour les organisations prêtes à assumer leur responsabilité sociétale, Riposte Verte leur apporte son expertise avec des solutions innovantes et citoyennes. www.riposteverte.com.